

CALCUL DE PRIME GARANTIE REHAUSSÉE SEPTEMBRE 2018

La garantie rehaussée donne lieu à la perception d'une prime dont le taux varie en fonction de la qualité de risque de l'établissement de crédit et du risque pays associé, ainsi que de la durée du crédit de refinancement garanti.

Les taux de primes mentionnés sont indicatifs et peuvent, à l'appréciation de Bpifrance Assurance Export, être majorés en fonction de l'évaluation du risque.

A - Taux de prime

La prime est calculée au moyen de la formule suivante :

$$\text{Taux de prime en \% : } T = ax + 0,017$$

- dans laquelle le coefficient **a** dépend de la catégorie de l'établissement de crédit ainsi que du risque pays associé :

Table du coefficient a	Catégories Pays OCDE	Catégories de risque établissement de crédit		
		CC1 (AAA à AA-)	CC2 (A+ à A-)	CC3 (BBB+ à BBB-)
a	0 et 1	0,010	0,014	0,018
	2	0,016	0,020	
	3	0,023		

- et où **x** = durée du crédit de refinancement garanti, exprimée en années ou en fraction d'années sans arrondi.
- en cas de tirages progressifs sur le crédit de refinancement, la durée de crédit est augmentée d'une période dite de carence ; celle-ci est calculée en affectant un coefficient de 0,5 à la période, calculée en années ou en fraction d'années sans arrondi, qui s'écoule entre le premier tirage sur le crédit et le point de départ du remboursement du crédit. La carence ne fait l'objet d'aucun arrondi avant le calcul de la prime.

La durée du crédit de refinancement s'entend pour un amortissement linéaire semestriel et sans carence. Dans les autres cas, prendre contact avec Bpifrance Assurance Export.

B - Assiette de la prime

Le taux de prime est applicable au principal seul. Cette prime ne peut pas être capitalisée.

C - Exigibilité de la prime

La prime est payable à la date de signature de l'accord de garantie.

Règle de calcul

Le taux de prime ne comporte que deux décimales. Aucun arrondi intermédiaire n'est effectué, mais celui-ci est appliqué à l'issue des calculs sur la 3^e décimale selon la méthode suivante :

- _____ Chiffre compris entre 0 et 4 : non pris en compte
XX,XXX
- _____ Chiffre compris entre 5 et 9 : +1 sur la décimale précédente

Bpifrance Assurance Export

Agissant au nom, pour le compte et sous le contrôle de l'État
SAS au capital de 30 000 000 euros – 815 276 308 RCS Créteil - N° TVA FR 29 815 276 308
Siège social : 27-31, avenue du Général Leclerc - 94710 Maisons-Alfort Cedex - Tél. : +33 1 41 79 80 00 - bpi.france.fr